

ORDONNE', que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau.

RESOLU, que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le dit *Bill* et amendemens.

Sur motion de Mr. *Hebert*, secondé par Mr. *J. L. Papineau*,

ORDONNE', que Mr. *Hébert*, ait la permission de s'absenter de cette Chambre, pour quatre semaines, à compter du seize du présent, pour des affaires urgentes.

Alors, sur motion de Mr. *M'Cord*, secondé par Mr. *Louis Roi*,

La Chambre s'est ajournée à Vendredi prochain.

Vendredi, le 16e Février, 1810.

SUR motion de Mr. *Blackwood*, secondé par Mr. *B. Panet*,

RESOLU, qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur en Chef, pour qu'il lui plaise d'ordonner une avance de cent livres courant, à compte, entre les mains de *William Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, pour défrayer les gages du Messager et des Portiers, et autres contingens de cette Chambre, pendant la présente Session; et que cette somme soit chargée sur les fonds déjà pourvus à cet effet; et qu'en cas que les dits fonds se trouvent insuffisans, cette Chambre pourvoira au remboursement de la dite somme.

ORDONNE', Que Mr. *Blackwood*, Mr. *B. Panet*, Mr. *Caron*, Mr. *Robitaille*, Mr. *Huot* et Mr. *Dénécheau* présentent la dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur en Chef.

Une